

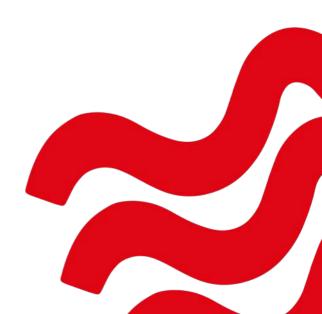
AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Mode d'emploi

Membres de l'équipe pédagogique





Sommaire

Mode d'emploi Membres de l'équipe pédagogique



Mode d'emploi - Membres de l'equipe pedagogique Bienvenue sur <i>Mon stage de troisième</i> ! Une plateforme en ligne dédiée à la recherche de stage	1
	3
Comment inscrire les professeurs principaux ?	6
Comment accéder à son compte ?	7
Comment procéder à la création des classes ?	8
Un élève change de classe en cours d'année, que faire ?	9
Comment spécifier la classe d'un élève ?	10
Les informations à ne pas oublier	11



Bienvenue sur Mon stage de troisième!

Enseignants, chefs d'établissement, conseillers d'orientation, vous souhaitez accompagner vos élèves dans leur recherche de stage, de la candidature à la signature de la convention ? Les réponses à vos questions se trouvent ici.

Mon stage de troisième, qu'est-ce que c'est?

À l'initiative du Président de la République en 2018, *Mon stage de troisième* est un dispositif porté par *l'Agence nationale de la cohésion des territoires*. Il permet aux élèves de troisième des collèges du *réseau éducation prioritaire (REP et REP+)* d'avoir accès à une offre de stages de qualité. En 2019-2020, quelque 30 121 offres sur tout le territoire ont été publiées sur la plateforme <u>www.monstagedetroisieme.fr</u>, et 14 625 ont été pourvues. En outre, en réponse au contexte sanitaire dû à l'épidémie de Covid-19, une offre de stage à distance a été mise en place dès le mois de mars 2020 : près de 4 000 stages ont pu être maintenus à distance, grâce à l'action de nos associations partenaires.

Que ce soit en entreprise, en association, au sein d'établissements publics ou de collectivités territoriales, évoluer au contact de professionnels permet aux élèves de mieux préciser leur projet d'orientation et de mieux appréhender les réalités du monde du travail.









AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Une plateforme en ligne dédiée à la recherche de stage

Un constat d'inégalités sociales dès le collège

Pour les élèves de troisième des collèges des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), qui n'ont pas accès aux réseaux idoines - et qui sont de surcroît confrontés à des problématiques de mobilité, l'accès à des stages de qualité est parfois difficile. Souvent, les stages effectués sont éloignés des aspirations professionnelles des élèves et ne font que trop répondre à l'obligation de scolarité que constitue cette séquence.

Objectif : offrir des stages de qualité

Aussi, pour faciliter l'accès à des stages, *Mon stage de troisième* propose une plateforme en ligne, qui a pour objectif de mettre à disposition des élèves de troisième des collèges du *réseau éducation prioritaire* une offre de stages de qualité, émanant du secteur public et du secteur privé, et ce partout en France.

Nos partenaires



















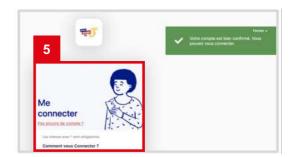
Comment inscrire l'établissement sur monstagedetroisieme.fr?













Principal de collège, effectuez l'inscription de votre établissement en sept étapes :

- Rendez-vous sur <u>www.monstagedetroisieme.fr</u>
 Sur la page d'accueil, en haut, à droite, cliquez sur « Créer mon compte ».
- 2 Sélectionnez « Je suis membre de l'équipe pédagogique ».
- Remplissez le formulaire en indiquant votre fonction de chef d'établissement puis cliquez sur « Je m'inscris ».
- Validez la création de votre compte grâce l'adresse électronique choisie dans le formulaire. Un courriel d'activation de compte vous sera envoyé.
- Une fois votre compte activé, connectez-vous à votre compte et procédez à la création des classes : précisez simplement les classes présentes au sein de votre établissement.
- Vous pouvez désormais inviter les professeurs principaux des classes de troisième de votre établissement à s'inscrire.
- Une fois les professeurs principaux inscrits, les élèves peuvent à leur tour effectuer leur inscription.



Mon stage de troisième est un dispositif réservé aux élèves des collèges du réseau éducation prioritaire (REP et REP+)



Comment inscrire les professeurs principaux ?













Professeur principal, effectuez votre inscription en six étapes :

- Rendez-vous sur <u>www.monstagedetroisieme.fr</u>
 Sur la page d'accueil, en haut à droite, cliquez sur « Créer mon compte ».
- 2 Sélectionnez « Je suis membre de l'équipe pédagogique ».
- Remplir le formulaire en indiquant votre fonction puis cliquez sur « Je m'inscris ».
- Validez la création de votre compte grâce l'adresse électronique choisie dans le formulaire. Un courriel d'activation de compte vous sera envoyé.
- Une fois votre compte activé, connectez-vous pour accéder à la gestion de votre classe.
- Vos élèves peuvent désormais procéder à la création de leur compte en renseignant impérativement l'établissement et la classe dont ils dépendent lors de leur inscription.



L'inscription, c'est chacun son tour!

L'inscription des professeurs principaux ne peut s'effectuer qu'une fois le collège inscrit par le chef d'établissement.

Concernant l'inscription des élèves, elle ne peut être effectuée qu'une fois la création des classes faites et les professeurs principaux inscrits.

mon stage de

Comment accéder à son compte ?

Se connecter





Me connecter Par enote de origin Asserte de l'est tradaine Consendit vous connecter ? Adresse discricrorique (e-mail) Con de de l'est de l'est

Mot de passe oublié



5

Vous allez recevoir sous quelques minutes un courriel vous indiquant comment réinitialiser votre mot de passe.

Pour vous connecter à votre compte :

- Rendez-vous sur <u>www.monstagedetroisieme.fr</u>
 Sur la page d'accueil, en haut à droite, cliquez sur « Me connecter ».
- Sélectionnez le moyen par lequel vous souhaitez vous connecter : adresse électronique.
- 3 Indiquez vos identifiants.
- 4 Cliquez sur « Connexion ».

- 2 Cliquez sur « Mot de passe oublié ».
- 3 Indiquez votre adresse électronique.
- 4 Cliquez sur « Envoyer ».
- Recevez le courriel de réinitialisation du mot de passe.



Je n'ai pas reçu le message d'activation de compte, que faire ?

Il se peut que le courriel de validation de compte se cache dans vos messages indésirables (ou *spams*).

Sinon, merci de suivre les indications suivantes pour recevoir le mail d'activation de compte :

- 1. Cliquez sur « Vous n'avez pas reçu le message d'activation »
- 2. Indiquez votre identifiant
- 3. Vous recevrez à nouveau le couriel d'activation





Comment procéder à la création des classes ?









Effectuez la création de la liste des classes en cinq étapes :

- Rendez-vous sur <u>www.monstagedetroisieme.fr</u>
 Sur la page d'accueil, connectez-vous à votre compte en cliquant sur « Me connecter ».
 Entrer votre adresse électronique et votre mot de passe.
- Une fois connecté, en haut à droite, cliquez sur l'onglet « Mon établissement » ou « Ma classe » selon votre profil.
- À gauche, cliquez sur « Classes » pour accéder à toutes les classes de l'établissement.
- Sur le bas de la page, cliquez sur « Ajouter une classe ».
- Saisir le nom de la classe et choisir la filière puis cliquez sur « Enregistrer ». La classe est créée.



La gestion des classes : l'affaire de tous ?

Tous les membres de l'équipe pédagogique ont la possibilité de :

- Créer, ajouter une classe
- · Changer un élève de classe
- Renommer une classe / changer la filière
- Supprimer une classe vide



Un élève change de classe en cours d'année, que faire ?









Procéder au changement de classe en quatre étapes :

- Rendez-vous sur <u>www.monstagedetroisieme.fr</u>
- Sur la page d'accueil, connectez-vous à votre compte en cliquant sur « Me connecter ». Entrer votre adresse électronique et votre mot de passe.
- Une fois connecté, en haut à droite, cliquez sur l'onglet « Mon établissement » ou « Ma classe » selon votre profil.
- Sélectionnez un élève parmi une classe puis, tout à droite, cliquez sur la colonne « Classe » ; La liste des classes apparaît ; choisissez la classe souhaitée pour l'élève grâce à la liste déroulante.
- 4 Cliquez sur « Enregistrer les modifications » : la classe de l'élève est modifiée.



Comment supprimer une classe en trois étapes ?

Pour d'effectuer la suppression d'une classe, la classe concernée doit être vide ; il ne doit y figurer aucun élève. Suivez ensuite les étapes suivantes :

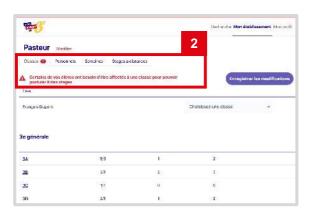
- 2. Cliquez sur l'icône et validez votre action
- 3. La classe est supprimée ; elle a disparu de votre liste de classes

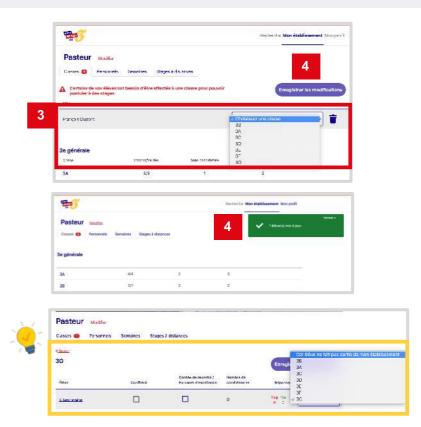




Comment spécifier la classe d'un élève ?









Principal de collège, spécifiez la classe d'un élève en quatre étapes :

- Rendez-vous sur <u>www.monstagedetroisieme.fr</u>
 Sur la page d'accueil, connectez-vous à votre compte en cliquant sur « Me connecter ».
 Entrer votre adresse électronique et votre mot de passe.
- Lors de l'inscription, lorsqu'un élève n'a pas renseigné sa classe, une notification apparait à côté de l'onglet « Classe ».
- Sélectionnez l'élève sans classe puis cliquez sur « Choisissiez une classe » pour faire apparaître la liste des classes ou cliquez sur « » (supprimer) si l'élève ne fait partie de votre établissement.
- 4 Cliquez sur « Enregistrez les modifications » pour que l'affiliation soit effective.



Un élève inscrit ne fait pas partie de votre établissement, que faire ?

Soyez vigilant, il peut arriver qu'un élève inscrit au sein de l'une de vos classes ne fasse en réalité pas partie de votre établissement. Suivez les indications suivantes pour le retirer de la liste :

- 1. Au sein de la classe en question, sélectionnez l'élève à retirer
- 2. Tout à droite, cliquez sur la classe : une liste déroulante apparaît
- 3. Cliquez sur « Cet élève ne fait pas partie de mon établissement »
- 4. Cliquez sur « Enregistrer les modifications »





Les informations à ne pas oublier



- C'est au chef d'établissement qu'incombe :
- 1. l'inscription de l'établissement sur le site
- 2. la création de la liste des classes
- L'inscription, c'est chacun son tour!

L'inscription du corps enseignant ne peut s'effectuer qu'une fois l'établissement inscrit. Concernant l'inscription des élèves, elle ne peut être effectuée qu'une fois la création des classes faites et les professeurs inscrits.

La gestion des classes : l'affaire de tous ?

Tous les membres de l'équipe pédagogique ont la possibilité de :

- créer, ajouter une classe
- changer un élève de classe
- renommer une classe / changer la filière
- supprimer une classe vide
- À quel moment dois-je procéder à l'inscription des classes d'une année scolaire à l'autre ?

L'inscription des classes peut s'effectuer dès la suppression des classes antérieures par l'équipe technique de *Mon stage de troisième*. Celle-ci est faite avant chaque rentrée scolaire.

La signature de la convention



Dernière étape avant le début du stage, la convention tripartite est obligatoire. Signée entre l'établissement, l'entreprise ou l'administration d'accueil, et les responsables légaux de l'élève, elle détaille les conditions d'encadrement et de suivi de l'élève conformément aux dispositions de la législation en vigueur.



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



À bientôt sur monstagedetroisieme.fr















